

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 1

Artikel: Antimissiles au sud-est de la Pologne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Heureusement, quelques bonnes nouvelles se profilent à l'horizon 2005. La *Revue militaire suisse* va initier une collaboration avec les Forces terrestres qui publieront dans chaque numéro de 2005 un article sur l'Armée XXI ainsi qu'un numéro spécial «Infanterie» en avril. Une collaboration similaire est en discussion avec les brigades qui alignent des formations romandes. Ces perspectives allègent les soucis des responsables concernant l'avenir de la *Revue militaire suisse* qui fêtera son 150^e anniversaire en 2006. C'est le plus ancien périodique militaire en Europe avec la *Revue militaire portugaise*...

Il s'agira de marquer dignement l'événement par une manifestation officielle, une publication de circonstance et une

«Revue militaire suisse nouvelle» de qualité mais aussi proche que possible des jeunes officiers, les abonnés qui en assurent la pérennité. Le premier numéro de cette «Revue militaire suisse nouvelle» pourrait paraître en janvier 2007.

Les préoccupations des responsables de milice d'un périodique militaire ne les empêchent pas d'en vouloir maintenir la qualité sans suivre la mode en vogue dans les médias, qui veut des «chroniques-confetti». En principe, un sujet au *Téléjournal* romand ne doit pas dépasser une minute et demie au grand maximum! Les élections américaines et les plaidoyers pro-Kerry, le décès du terroriste Arafat, reconverti en président de l'Autorité palestinienne, fait naturellement ex-

ception mais pas les problèmes suisses de défense.

Le succès dans cette recherche de qualité, nous le devons à quelque trois cents auteurs qui s'expriment plus ou moins fréquemment dans nos colonnes, mais aussi à une politique de critique constructive. Nous sommes un organe appartenant aux sociétés d'officiers de Suisse romande et à la Société suisse des officiers, totalement indépendant du Département de la défense. Notre page d'impressum mentionne depuis longtemps que la *Revue militaire suisse* «est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer d'une manière constructive au bien de la défense générale.»

Colonel Hervé de Weck

Antimissiles au sud-est de la Pologne

Après la décision officielle du Pentagone (annoncée le 11 août) de construire son «bouclier antimissiles» pour assurer la sécurité de l'Europe centrale et orientale, des pourparlers officiels vont s'ouvrir pour l'installation de dix antimissiles sur le territoire polonais. Le démarrage de l'opération est programmé pour le deuxième semestre 2006. Outre les missiles ennemis, ces missiles intercepteurs pourront atteindre les avions de bombardement, les armes de destruction massive et les drones. Selon les experts militaires polonais, les antimissiles seront installés dans des silos enfouis, à Birgoraj au sud-est du pays, destinés à prévenir tous risques en provenance de l'Irak, de l'Iran et de la Syrie. La République tchèque et la Hongrie demandent également à être associées à l'installation du «bouclier». (*TTU Europe*, 8 septembre 2004)